



Compte-rendu de l'audioconférence DDFIP 77 et organisations syndicales du vendredi 5 juin 2020

Cas Covid-19 : 3 cas suspectés et 2 avérés.

61 % en présentiel

260 agents en congé la semaine dernière, 130 cette semaine.

21 % en télétravail ; une centaine d'agents en ASA pour santé fragile non encore équipés.

Sécurité sanitaire dans les sites : un audit d'un service extérieur va être réalisé la semaine prochaine à Meaux.

La CGT a demandé si l'audit concernera l'accueil sur RDV .

Direction : ne sait pas trop mais certainement.

Pour le report des 5 jours de congés 2019 : O. Dussopt a accepté que ces jours soient posés sur le CET pour la campagne 2021 .

Prise des congés/RTT (ordonnance du 15/04) : mise à jour en fonction des données de SIRHIUS : la prise des congés n'est pas encore terminée pour la 1 ère période , et pas encore engagée pour la 2 ème.

Prime exceptionnelle : suite à la note de cadrage de la Direction Générale du 29 mai, 2 critères seront pris en compte, « l'activité réellement déployée » et « la capacité d'engagement dans cette période exceptionnelle » lors du présentiel. Mais elle ne concernera pas que les agents en présentiel, les agents en TT également dont « l'engagement sera jugé supérieur à une activité normale ».

Plafond de 30 % de l'effectif 77 (1440 agents) soit 1/9 bénéficieront de 1000€ et 2/9 de 330€.

Dans les services, il n'y aura « ni plafond, ni plancher » : le plafond de 30 % pourra être dépassé pour les services particulièrement sollicités dans le cadre du PCA ; pour d'autres services, ce sera 0.

Fera l'objet d'un échange entre les pôles et les chefs de service, qui identifieront le degré d'engagement des agents. Une fiche individuelle sera établie pour permettre un versement sur la paye de juillet (non soumise à l'impôt sur le revenu et prélèvements sociaux).

Sont exclus du bénéfice de cette prime les AFIP et les AGFIP.

Nemours : installation de l'Education Nationale : pour répondre à la demande CGT : une convention est en cours de rédaction , pour une répartition des charges, notamment pour le ménage.

Télétravail : pas de remise en cause des conventions « sauf cas d'urgence absolue » précise la Direction.

ASA garde d'enfant moins de 16 ans : demande d'attestation de l'employeur du conjoint pour en bénéficier.

Frais repas : des restaurants administratifs n'ont pas réouvert ; La Direction accepte une prolongation des remboursements des frais de repas jusqu'à fin mai mais sans consigne de la DG, aucun remboursement ne sera pris en compte après cette date.

Pour la cantine de Meaux, aucune visibilité pour la réouverture.

Campagne IR : pour la Direction, l'accueil sur RDV « se passe bien » !

Accueil téléphonique 40 000 appels traités, 35 000 e-contact (également avec un accès à distance), une centaine d'accueils physiques soit moins de 10 par site.

En 2019, 100 000 personnes ont été reçues par nos services . La Direction s'interroge à propos des 25 000 personnes qui n'ont pas contacté les services DDFIP cette année. Suite à ce nombre limité d'accueil sur RDV, et la crainte que cette situation perdure dans le temps, elle envisage donc la réouverture de l'accueil au public et demande l'avis des OS sur ce point, pour une éventuelle ouverture à partir du 22/06 (levée du plan rouge).

Il a été rappelé qu'un droit d'alerte intersyndical avait été déposé par Solidaires/CGT, qui concernait l'accueil du public également. La CGT a fait part de son étonnement sur cette « consultation » des OS, et indique que la Direction doit prendre ses responsabilités sur l'ouverture ou non de l'accueil. La CGT précise que la sécurité sanitaire des agents devra être strictement respectées si les guichets rouvraient . Elle rappelle également que, si l'accueil du public reprenait, tous les boxes et guichets devront être équipés de parois en plexiglas, ce qui n'est pas le cas sur tous les sites, les marquages au sol ne sont pas faits et qu'un vigile doit être envisagé. De plus, outre les masques, les gants, la CGT demande que des visières soient proposés aux agents qui feront l'accueil, en particulier pour les collègues « voltigeurs ». Elle ajoute que la réouverture de l'accueil au public nécessite un effectif suffisant et donne l'exemple de Nemours, dont les effectifs se réduisent fortement.

La Direction : les commandes de parois en plexiglas se poursuivent. Pour les visières : réfléchit à un co-financement avec le CHSCT.

Les mutations C et B :

Pour les C : dépôt jusqu'au 12 juin

56 demandes (34 transmises GRH et 22 non encore transmises)

Pour les B : dépôt des demandes jusqu'au 15/06

61 demandes (33 transmises GRH et 28 non encore transmises)

Possibilité de prolonger les dates de dépôt selon la situation.

ALOA est ouvert à compter du 8/06 pour les B extérieurs du département.

La Direction signale qu'il n'y a pas de remontées de difficultés particulières, que l'application ALOA dispose d'un bloc-notes (si un agent souhaite changer de division au sein de la Direction, ou demander la cellule d'appui par exemple).

Les agents doivent demander les postes qu'ils souhaitent.

Les ALD seront intégrés manuellement dans ALOA.

Arrivée d'une trentaine de C stagiaires.

Situation des B : - 10 postes vacants dans le 77 car 42 ALD comblent les postes vacants

Rappel : le mouvement interne sera examiné en premier lieu, le mouvement externe en second lieu. Les vacances de poste seront comblées par les agents arrivant hors du département.

Publication du mouvement le 10/07.

Une réunion avec les élus aura lieu quelques jours après pour le seul examen des « cas sociaux » présentés par les OS.

Prochaine audioconférence le vendredi 12 juin 9h30.